

<p style="text-align: center;">Compte-rendu Réunion <i>Rencontres spécifiques avec les collectifs sur l'urbanisme</i> du jeudi 1^{er} Avril 2021</p>

Réunion en visio animée par **Béatrice VESSILIER**, Vice-président déléguée à l'Urbanisme et au Cadre de Vie et **Laurence BOFFET**, Vice-présidente déléguée à la Participation et aux initiatives citoyennes, élues de la Métropole.

Cette rencontre est la réponse de la Métropole au communiqué de presse de l'inter collectif, paru le 24 février 2021.

Les représentants du Collectif Ballanche (7^e), de Habitons Mazargan (7^e), de La Fabrique de la Ville (Croix-Rousse), des Pentecotes contre Bouygues (Croix-Rousse), de Sauvons la Croix-Rousse, du Collectif Part-Dieu et de l'Association de défense du quartier de Bissardon (Caluire) ont pu y prendre la parole.

Membres de l'ADQB présents : Chantal FAUVEL, présidente, Agnès FERREYRE-DUVILLARD, secrétaire, Anne DUSSARTRE, secrétaire adjointe, Céline HEURTIER, membre du CA

! **REVISION DU PLU-H 2020-2026**

Cette rencontre est organisée à l'occasion du lancement de la modification numéro 3 du PLU-H, qui devrait entrer en vigueur mi 2022.

Le Plan Local d'Urbanisme et de l'Habitat va évoluer, au cours du mandat 2020-2026, à travers des procédures de modifications.

La concertation sur le PLU-H (numéro 3) va démarrer le 13 Avril, avec une réunion de présentation du document de modification du PLU-H à 18h30.

Des ateliers de concertation avec les collectifs seront également organisés, dont le premier se tiendra le 6 Mai à 18h30.

Les acteurs de l'agriculture et de la construction sont également sollicités pour s'exprimer.

Les enquêtes publiques auront également lieu, mais **la grande nouveauté est la mise en place d'une plate-forme sur le site du Grand Lyon, où chacun pourra s'exprimer sur le PLU-H et ses projets** : <https://jeparticipe.grandlyon.com>

La Métropole s'engage à ce que chaque demande ou réflexion postée sur ce site soit **instruite** et fasse l'objet d'une réponse, même si elle est négative. Ainsi chaque expression sera étudiée et prise en compte autrement qu'à la marge comme cela se faisait jusqu'alors

! **REMARQUES EXPRIMEES PAR LES COLLECTIFS DE LYON**

Les différents collectifs ré-expriment le besoin d'une réelle concertation, qui ne soit pas une simple présentation de projets déjà ficelés, sans prise en compte des remarques et problématiques soulevées par les habitants.

L'inter collectif appelle la Métropole et la Ville de Lyon à mettre en place une forme de travail collectif en amont et une co-construction des projets qui se fasse avec les collectifs, les associations, les habitants, en prenant en compte les enjeux sociaux et environnementaux.

Chaque collectif s'exprime sur les problématiques de son quartier en particulier (projets Part-Dieu, Mazargan, projet Bouygues et Ecole des beaux-arts...)

! **REMARQUES EXPRIMEES PAR L'ADQB**

L'ADQB, par la voix de sa Présidente, demande que l'expertise d'usage des habitants soit réellement prise en compte et qu'elle soit reconnue au même titre que les autres expertises.

La mise en œuvre des projets se fait exclusivement sur des plans techniques et comptables sans prendre en compte la qualité de vie des habitants des quartiers concernés, ce qui peut poser de nombreux problèmes d'intégration par la suite.

L'ADQB rappelle que le projet de construction de l'immeuble social par Lyon Métropole Habitat au 21 rue Royet pose déjà problème dans le quartier de Caluire Bissardon, car la densification dans ce quartier ne s'accompagne pas des infrastructures nécessaires au vivre ensemble (écoles, équipements sportifs, parcs, espaces de loisirs et de rencontres). Le devenir de cet ancien square et des arbres qui préexistent à ce projet est très préoccupant dans un quartier qui manque déjà cruellement d'espaces verts tout public.

L'association déplore le manque d'écoute et de concertation, malgré les nombreuses alertes qu'elle a lancées en direction de la mairie de Caluire et de Lyon Métropole Habitat.

L'ADQB demande que la Métropole réalise une étude d'impact de la densification sur la circulation dans le quartier, comme elle s'y était engagée (engagement pris lors de la rencontre avec Mme Emeline MAUL le 12 Novembre 2020)

! **REPNSES FAITES A L'ADQB**

Mme Béatrice VESSILIER répond qu'il n'existe pas de projet d'aménagement du quartier en particulier sur Caluire Bissardon, mais seulement des « projets en diffus ».

Elle confirme la réalisation de l'étude d'impact (les nouveaux modes de fonctionnement supposent une réorganisation qui retarde les réalisations) et s'engage à voir « ce qui peut encore être fait » concernant le projet du 21 rue Royet. Mme Vessilier s'engage à répondre au courrier du 21 mars 2021 adressé à LMH avec copie à la métropole et à la mairie de Caluire.

Anne DUSSARTRE
Secrétaire adjointe